

Aujargues le 16/10/18

André CARRIERE  
Commissaire Enquêteur

à

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Révision 2018 du PLU d'Aujargues

Monsieur,

9

Décembre 2015, bulletin municipal N°16 : l'équipe municipale, élue en 2014, détaille les orientations de la révision du PLU. d'écologie est au rendez-vous, l'équipe a été élue sur des promesses de ce type.

Septembre 2018 ; réunion publique, présentation du PLU, annonce d'un projet immobilier de 50 logements et un beau revirement.

Remarques et questions :

- \* insuffisance de l'étude du milieu naturel : flore, faune, sols, sous-sol.
- \* quel destin pour le petit patrimoine ? C'est un témoin de l'histoire.
- \* les eaux de ruissellement : un nouveau bassin est prévu. Une étude sérieuse et indépendante s'impose pour ne pas renouveler l'erreur du lotissement existant.
- \* les accès : voitures et piétons vont emprunter des rues sinueuses et parfois étroites, sources de danger (la rue des Narcisse l'est déjà !)
- \* les nuisances sonores pour le voisinage : une concentration de logements n'est pas négligeable pour la tranquillité du voisinage.
- \* les habitants du village sont-ils être consultés pour ce projet immobilier ?

Conclusion :

Projet trop important pour une zone à protéger et difficile d'accès.  
Diminué de moitié, il doit traduire l'esprit écologique qui anime la municipalité qui ne peut se dédire de promesses électorales -

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations

EROSINSKI